

Le nombre de citoyens de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen et la Confédération Européenne, ainsi que des pays tiers, lesquels peuvent être scolarisés en l'année universitaire 2017-2018

Faculté	Langue d'enseignement	Etats UE	Etats Non-UE
Médecine	Roumain	20	30
	Anglais	50	150
	Français	100	50
Médecine Dentaire	Roumain	4	12
	Anglais	50	20
	Français	80	20
Pharmacie	Roumain	10	10
	Anglais	50	20
Balnéokinésithérapie et récupération	Roumain	10	10

LE MONTANT DE LA TAXE DE SCOLARISATION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN ROUMAIN, ANGLAIS OU FRANÇAIS SUR LES PLACES PAYANTES EN DIVISES, PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018, EST **5,000 EURO/ANNÉE**